



HAL
open science

“ Les mouvements de réforme monastique en Lotharingie méridionale au Xe siècle : quelles conséquences spatiales pour les familles comtales ? ”

Tristan Martine

► **To cite this version:**

Tristan Martine. “ Les mouvements de réforme monastique en Lotharingie méridionale au Xe siècle : quelles conséquences spatiales pour les familles comtales ? ”. *Annales de l’Est*, 2016, Spécial 2016, pp.19-32. hal-02440233

HAL Id: hal-02440233

<https://hal.science/hal-02440233>

Submitted on 15 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Tristan MARTINE

Doctorant en histoire

Université Paris-Est Marne-la-Vallée / Université de Lorraine

Les mouvements de réforme monastique en Lotharingie méridionale au X^e siècle : quelles conséquences spatiales pour les familles comtales ?¹

Si la plupart des termes qui composent le titre de cet article peuvent être questionnés, l'historiographie récente ayant montré d'une part qu'il n'existait pas d'identité lotharingienne au X^e siècle², pas de sentiment d'appartenance à une entité géographique propre, et d'autre part que la notion de famille devait également être revue de manière rigoureuse³, la notion la plus problématique reste néanmoins celle de réforme

1 - Cet article est dédié à la mémoire de Matthieu Giroud, victime d'une violence absurde et aveugle qui nous laisse tous abasourdis.

2 - Jens Schneider a pris le contre-pied de l'historiographie jusque-là dominante en démontrant l'absence d'une identité lotharingiens au X^e siècle, les habitants de cet espace se sentant alors avant tout carolingiens : Jens SCHNEIDER, *Auf der Suche nach dem verlorenen Reich: Lotharingien im 9. und 10. Jahrhundert*, Köln [u.a.], Böhlau, 2010, 671 p.

3 - Michel Margue a ainsi mis en garde contre le danger des constructions historiographiques de familles, en analysant notamment le cas du clan dit d'Ardenne : Michel MARGUE, « Structures de parenté et processus d'identification dans la Lotharingie des X^e et XI^e siècles. Le cas du groupement familial dit "d'Ardenne" », Laurent JÉGOU, Sylvie JOYE, Thomas LIENHARDT et Jens SCHNEIDER (éds.), *Splendor Reginae: passions, genre et famille ; mélanges en l'honneur de Régine Le Jan*, Tournhout, Brepols, 2015, p. 79-92.

Ce concept est probablement, comme l'a souligné Michèle Gaillard, le plus usité de l'histoire religieuse du Moyen Âge⁴. Pour l'Église, la réforme « implique un retour aux bases canoniques, aux règles primitives, pour une meilleure organisation ecclésiastique »⁵. Il est censé s'agir d'une restauration, d'un retour à d'anciennes pratiques abandonnées et à une hypothétique « définition primitive de la vie religieuse régulière »⁶, d'une re-formation d'un « état ancien vécu comme idéal »⁷. Il faut noter que les termes utilisés au Moyen Âge pour décrire ces phénomènes étaient davantage ceux de *renovatio* ou de *restauratio* que celui de *reformatio*, guère utilisé avant le XII^e siècle⁸.

Les mouvements de réforme furent nombreux au Moyen Âge, des réformes de Benoît d'Aniane au IX^e siècle aux réformes des Mendians au XIII^e siècle en passant par celles des Cisterciens aux XI^e et XII^e siècles. Le X^e siècle connut deux grands mouvements de réforme monastique, celui de Gorze et celui de Cluny, à partir de la fin du premiers tiers du X^e siècle. Nous laisserons de côté le mouvement clunisien pour nous intéresser à ce que l'on appelle la « réforme lotharingienne », qui n'eut que peu de répercussions sur la rive droite du Rhin et qui se distingue du mouvement de réforme clunisien qui eut lieu à l'ouest de la Marne. En effet, à l'inverse de ce dernier, le mouvement de réforme lotharingienne resta fondamentalement lié à l'Église d'empire⁹ : alors que Cluny imposait généralement l'exemption pour les monastères réformés, il ne fut pas question en Lotharingie de faire relever les abbayes réformées directement du pape, et elles continuèrent à dépendre de l'évêque du diocèse dans lequel elles se trouvaient.

Concrètement, ces réformes consistaient à rétablir de manière rigoureuse la règle de saint Benoît, à imposer un retour à la discipline, à organiser une réfection de l'église abbatiale et des bâtiments conventuels, à remettre en ordre un temporel qui soit solide et mieux géré, en reprenant notamment aux laïcs des terres qu'ils auraient usurpées aux abbayes, et enfin à rétablir un abbé régulier. En effet, au début du X^e siècle, bon nombre d'abbayes étaient tenues par des abbés laïques, à qui revenait une partie des revenus de l'abbaye (mense abbatiale), tandis qu'une

4 - Maxime GAILLARD, *D'une réforme à l'autre (816 - 934): les communautés religieuses en Lorraine à l'époque carolingienne*, Paris, Publ. de la Sorbonne, 2006, p. 19.

5 - François-Olivier TOUATI, *Vocabulaire historique du Moyen Âge: (Occident, Byzance, Islam)*, 4^e éd., Paris, Boutique de l'Histoire, 2007, p. 265.

6 - André VAUCHEZ (éd.), *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge*, Les Éditions du Cerf, 1997, vol.II, p. 1299.

7 - Maxime GAILLARD, *D'une réforme à l'autre (816 - 934)*, *op. cit.*, p. 20.

8 - Sylvain GOUGENHEIM, *La réforme grégorienne. De la lutte pour le sacré à la sécularisation du monde.*, Temps Présent, 2014, p. 27.

9 - Geneviève BÜHRER-THIERRY et Thomas DESWARTE (éds.), *Pouvoirs, église et société dans les royaumes de France, Bourgogne et de Germanie : de 888 aux premières années du XII^e siècle*, Paris, Sedes-Cned, 2009, p. 156.

autre partie (mense conventuelle) était destinée à l'entretien du monastère et à la subsistance des moines.

Gorze, réformée en 934, fut le fer de lance de ce vaste mouvement de réforme, à tel point que Jean-Louis Kupper a pu parler de « réforme lotharingienne de Gorze »¹⁰, car ce monastère exerça une importante influence régionale. Néanmoins, la recherche récente a montré que cette notion de réforme lotharingienne est certes pratique, car globalisante, mais qu'en réalité plusieurs foyers de réforme coexistèrent simultanément en Lotharingie dans les années 930. Dans les faits, même si Gorze est le centre qui réussit le mieux, son influence resta malgré tout assez limitée, et l'on « ne peut regrouper sous l'étiquette « gorzienne » des abbayes et des prieurés comme on le fait pour Cluny »¹¹. Une étude détaillée montre d'ailleurs que chaque abbaye a connu des circonstances politiques et économiques et des modalités de réforme très différentes¹².

Dans le cadre de cet article, nous souhaitons revenir sur un aspect particulier de ce phénomène : les conséquences spatiales de ces mouvements de réforme. En effet, des familles qui dirigeaient des abbayes par le biais de l'abbatit laïque et qui tenaient bon nombre de terres abbatiales, parfois depuis plusieurs générations, durent alors abandonner ce titre d'abbé laïque et restituer des terres. L'idée qui a longtemps dominé dans l'historiographie sur la question est que ces réformes n'eurent que très peu de conséquences spatiales, puisque les grands aristocrates auraient compensé la perte du statut d'abbé laïque par l'obtention de celui d'avoué, chargé de gérer les questions judiciaires, administratives et militaires pour une abbaye. Cela reviendrait finalement à dominer les abbayes et leurs terres de la même manière, comme le résume Michel Parisse :

« Privés de l'abbatit laïque et de toute seigneurie identique, qui leur assuraient la libre disposition des abbayes, en raison du mouvement de réforme monastique du X^e siècle, les grands trouvèrent une compensation dans la prise en main de l'avouerie qui leur permettait de maintenir leur contrôle sur des temporels monastiques souvent indispensables à la constitution de leur principauté ou de leur seigneurie. »¹³. « Il apparaît que les mêmes familles disposent au

10 - Jean-Louis KUPPER, *Liège et l'église impériale XI^e-XII^e siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, p. 117.

11 - Geneviève BÜHRER-THIERRY et Thomas DESWARTE (éds.), *Pouvoirs, église et société dans les royaumes de France, Bourgogne et de Germanie*, op. cit., p. 156.

12 - Harald SELNER, « Les communautés religieuses du Moyen Âge central et la recherche des réformes monastiques en Allemagne », Steven VANDERPUTTEN et Brigitte MEIJNS (éds.), *Ecclesia in medio nationis: reflections on the study of monasticism in the central Middle Ages*, Leuven, Leuven Univ. Press, 2011, p. 152, n. 6.

13 - Michel PARISSÉ, « Avouerie, avoué », André VAUCHEZ (éd.), *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge*, Cerf., 1997, vol.I, p. 160.

X^e siècle de l'*abbatia* et au XI^e siècle de l'avouerie. L'emprise seigneuriale paraît bien alors n'avoir pas changé ; seul, le vocable d'avoué, appliqué à ces « seigneurs d'abbayes » représente le changement. »¹⁴.

Cette transition mérite néanmoins d'être questionnée et, de manière plus générale, les implications spatiales de ces mouvements de réforme semblent pouvoir être revues sous un jour nouveau, à l'aide d'une lecture plus critique des sources rédigées à l'époque grégorienne et d'une attention particulière portée à l'évolution des structures de parenté au X^e siècle.

1. Les conséquences spatiales d'une rupture avant tout politique.

1.1. Une modification des politiques spatiales.

Il faut tout d'abord noter l'utilisation politique de ces mouvements de réforme, qui coïncident souvent avec la reprise en main de la Lotharingie par Otton I^{er}, alors que ses prédécesseurs avaient été globalement discrets en Lotharingie, laissant une autonomie plus importante aux aristocrates lotharingiens. L'exemple alsacien montre bien à quel point les réformes monastiques purent être instrumentalisées à des fins politiques.

Au début du X^e siècle, la famille des Étichonides dominait l'Alsace, regroupée autour des abbayes du Hohenburg, de Munster, de Lure et de Moutier-Grandval, dirigées par le biais de l'abbatiate laïque. Comme l'a montré Hans Hummer¹⁵, ces abbayes furent très importantes pour cette famille et auraient servi de sièges pour leurs seigneuries. Les Étichonides résidèrent ainsi au Hohenbourg, qu'ils fortifièrent, et quand un clerc¹⁶ voulut associer le comte Hugues, chef de la famille des Étichonides dans les années 930, avec un lieu précis, il jugea que ce monastère était le lieu emblématique de leur domination en utilisant la formule suivante :

14 - Michel PARISSÉ, *La noblesse lorraine XI^e - XIII^e s.*, Paris, Champion, 1976, p. 66.

15 - Hans-Josef HUMMER, « Reform and Lordship in Alsace at the Turn of the Millennium. », Warren BROWNE et Piotr GÓRECKI (éds.), *Conflict in medieval Europe: changing perspectives on society and culture*, Aldershot, Hampshire [u.a.], Ashgate, 2003, p. 69-84.

16 - Pour l'analyse détaillée de cette formule complexe à appréhender, je me permets de renvoyer à : Tristan MARTINE, « Lothringische Aristokratie und räumliche Verankerung: ein frühes Raumbewusstsein (10. – 11. Jahrhundert) ? », Jessika NOWAK (dir.), *Deutsch-Französisches Forschungsatelier „Junge Mediävistik II“ Lotharingien*, Freiburg, février 2016, à paraître.

*Hugone comite Hohenburc regnante*¹⁷. Un autre texte, *La Vie de Desle*, écrit à la fin du X^e siècle, donne un témoignage similaire en montrant ce même comte Hugues résider à Lure, autre abbaye familiale. Il y est dit « invincible comme un chevalier dans son château »¹⁸. Ce témoignage précise également qu'il s'en servit de centre pour aller chasser et que ses enfants s'amusaient à dresser leurs chiens dans la pièce abritant le tombeau de saint Desle :

«O douleur! Saint Desle, le vénérable confesseur de Dieu, eut-il pu jamais imaginer qu'au lieu de moines chéris du seigneur, il aurait des comtes pour héritiers et qu'au lieu d'être l'asile des pauvres et des pèlerins, son cloître abriterait des chevaux et des chiens de chasse »¹⁹.

Si Lure et le Hohenburg purent servir de lieu de résidence aux Étichonides, il faut cependant noter que cette utilisation fut occasionnelle, surtout dans le cas de Lure qui semble avoir avant tout servi de relai de chasse. Mais ils furent également tous deux des sites stratégiques : le Hohenburg était un site fortifié²⁰, au sommet de l'actuel mont Saint Odile, tandis que Lure était la porte d'entrée de la Bourgogne, séparant Vosges et Jura et connectant Alsace et Bourgogne.

Pour comprendre les mouvements de réforme qui touchèrent ces différentes abbayes dominées par les Étichonides, il faut prendre en compte la politique d'Otton I^{er}, qui entendait dominer la Bourgogne et le nord de l'Italie et avait pour cela besoin de s'assurer le contrôle des passages vers l'Italie (via Moutier-Grandval) ou vers la Bourgogne (via Lure)²¹. Il mena dans un premier temps un procès important contre Guntram, membre de la famille des Étichonides, à qui il

17 - Acte n°601 dans Chartres originales antérieures à 1121 conservées en France (Cédric GIRAUD, Jean-Baptiste RENAULT et Benoît-Michel TOCK (éds.), Nancy : "Centre de Médiévistique Jean Schneider" ; éds électronique : Orléans, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2010. (Telma). [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/originaux/charte601/>. Date de mise à jour : 29/03/2012).

18 - « Ex vita S. Deicoli », in *Scriptorum tomus XV : pars II. Monumenta Germaniae Historica : Scriptorum 5, Scriptorum in Folio*, Stuttgart, Hiersemann, p. 677.

19 - *Ibid.* Traduction par Jean GIRARDOT, *L'Abbaye et la ville de Lure: des origines à 1870*, Vesoul, Éditions I. M. B., 1970, p. 24.

20 - Jean-Michel RUDRAUF, « L'apparition des premiers châteaux en Alsace entre le début du X^e et le milieu du XI^e siècle », Georges BISCHOFF (éd.), *Léon IX et son temps: actes du colloque international organisé par l'Institut d'Histoire Médiévale de l'Université Marc-Bloch, Strasbourg-Eguisheim, 20 - 22 juin 2002*, Turnhout, Brepols, 2006, p. 544.

21 - François DEMOTZ, *La Bourgogne, dernier des royaumes carolingiens : (855-1056) ; roi, pouvoirs et élites autour du Léman*, Lausanne, Société d'Histoire de la Suisse Romande, 2008, p. 277-278.

retira bon nombre de terres²². Pour Hagen Keller, Otton I^{er}, qui avait jusque-là vu l'Alsace comme un « *leerer Raum* »²³ entre la Haute-Lotharingie, la Souabe et la Bourgogne, entendait désormais casser la domination régionale des Étichonides et ainsi faire sauter un verrou important²⁴. Puis il prit le contrôle de Lure en 959, réformant l'abbaye en instaurant théoriquement la libre élection et en plaçant en réalité le monastère sous la protection des rois germaniques²⁵. Il fit de même en 968 à Moutier-Grandval²⁶.

Les Étichonides restèrent avoués de ces monastères, mais perdirent tout contrôle effectif sur ces établissements. Hans Hummer a montré qu'ils durent alors réinventer totalement leurs relations au monde monastique et les bases de leur seigneurie²⁷. Ils fondèrent trois nouveaux monastères : Altorf au tout début des années 970, qu'ils dominèrent via l'avouerie, Hesse²⁸, à peu près au même moment, et enfin Sainte-Croix-en-Plaine, à Woffenheim, qu'ils tinrent de manière héréditaire jusqu'à 1049, quand le pape Léon IX, lui-même descendant des Étichonides, réforma l'abbaye tout en précisant que l'avouerie devait rester dans la famille²⁹.

Néanmoins, il y a une grande différence entre la situation de Lure et du Honnenbourg au milieu du X^e siècle et celle de Hesse ou de Sainte-Croix-en-Plaine un siècle plus tard : contrairement aux deux premiers, ces deux derniers monastères furent fondés en plaine, à des endroits ayant un faible intérêt stratégique. Alors que Lure et le Hohenbourg avaient été des lieux de résidence, qu'ils s'en étaient

22 - Sur les problèmes posés par l'identification de ce Guntram et sur ce procès de 952, voir : Thomas ZOTZ, « König Otto I., Graf Guntram und Breisach », *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 1989, 137 / NF 98, p. 64-77 ; Geneviève BÜHRER-THIERRY, *Évêques et pouvoir dans le royaume de Germanie: les églises de Bavière et de Souabe* ; 876 - 973, Paris, Picard, 1997, p. 86.

23 - Hagen KELLER, *Kloster Einsiedeln im ottonischen Schwaben*, Freiburg im Breisgau, Albert, 1964, p. 100.

24 - Heinrich BÜTTNER, *Geschichte des Elsaß I. Politische Geschichte des Landes von der Landnahmezeit bis zum Tode Ottos III.*, Sigmaringen, Thorbecke, 1991, p. 159-161.

25 - Frank LEGL, *Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim*, Saarbrücken, SDV, Saarbrücker Dr. und Verl., 1998, p. 183-186.

26 - Franz Xaver VOLMER, « Die Etichonen. Ein Beitrag zur Frage der Kontinuität früher Adelsfamilien », Gerd TELLENBACH (éd.), *Studien und Vorarbeiten zur Geschichte des grossfränkischen und frühdeutschen Adels*, Freiburg im Breisgau, Albert, 1957, p. 171-181.

27 - Hans HUMMER, « Reform and Lordship in Alsace at the Turn of the Millennium. », *op. cit.*, p. 81-82.

28 - Frank LEGL, *Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim*, *op. cit.*, p. 189-191.

29 - René BORNERT, *Monastères et prieurés de Bénédictins: abbayes et monastères de Bénédictines ; des origines à la Révolution française*, Strasbourg, Éd. du Signe, 2010, p. 524-528 et 542-543.

servis, selon l'expression de Hans Hummer, comme « centres de seigneurie »³⁰, en y tenant leur cour et en y rendant justice, les nouvelles fondations jouèrent un rôle complètement différent en ayant une fonction avant tout religieuse et mémorielle pour la famille. Désormais, les Étichonides résidaient dans des châteaux, bien distincts des monastères : leur château d'Eguisheim, en hauteur, était à plus de 10 kilomètres de Sainte-Croix-en-Plaine, dans la plaine, tandis que le château de Dabo, lui aussi en altitude, était à plus de 20 km du monastère de Hesse, également situé en contrebas. L'importance de cette évolution est révélée par la modification de la dénomination des Étichonides, qui se font désormais appeler comtes d'Eguisheim, montrant bien la transition dans l'élément central de l'identité familiale.

La réforme monastique du milieu du X^e siècle semble donc bien, selon les mots de Florian Mazel, avoir « influencé de manière décisive les modalités de l'emprise spatiale du pouvoir aristocratique »³¹. Selon l'hypothèse de H. Hummer, c'est parce qu'ils auraient été marginalisés de la vie monastique que les comtes d'Eguisheim auraient développé de nouveaux lieux de pouvoirs, leurs forteresses³². Ces nouveaux lieux centraux, et les nouvelles seigneuries de manière plus générale, ne seraient en aucun cas la conséquence d'un effondrement du pouvoir central (comme les thèses mutationnistes ont longtemps pu l'avancer), mais bien au contraire la réponse de familles voulant conserver une sphère de pouvoir qui leur soit propre face à un pouvoir royal offensif et un pouvoir monastique agressif. Via l'avouerie, ces familles ont continué à avoir de l'influence sur différents monastères, mais ces derniers n'étaient plus un élément central de leur identité familiale et jouaient désormais un faible rôle dans les choix territoriaux familiaux.

1.2. Un bouleversement des structures territoriales et familiales ?

Certains éléments laissent à penser que les conséquences de ces réformes ne seraient pas seulement spatiales, mais également familiales. Ainsi, la famille des Matfrid dominait Gorze via l'abbatiate laïque dans les années 920-930, avant

30 - « *seats of lordship* », Hans HUMMER, « Reform and Lordship in Alsace at the Turn of the Millennium », *op. cit.*, p. 76.

31 - Florian MAZEL, « Monachisme et aristocratie aux X^e - XI^e siècles : un regard sur l'historiographie récente », Steven VANDERPUTTEN et Brigitte MEIJNS (éds.), *Ecclesia in medio nationis: reflections on the study of monasticism in the central Middle Ages*, *op. cit.*, p. 74.

32 - Hans HUMMER, *Politics and power in early Medieval Europe Alsace and the Frankish Realm, 600 - 1000*, Cambridge, Cambridge Univ. Press, 2005, p. 227-249.

que l'évêque Adalbéron de Metz ne réforme le monastère en 933-936³³. Le comte Adalbert, membre de la famille des Matfrid, fut donc évincé en 936 de son statut d'abbé laïque de Gorze et perdit certains de ses fiefs³⁴. La même année, un certain Amédée apparut comme comte palatin de Metz, c'est-à-dire qu'il secondait l'évêque de Metz, et il devint également avoué de Gorze. En 973, dans une charte pour Gorze, Amédée (ou son fils du même nom également avoué) fit amende honorable, reconnaissant avoir injustement usurpé des terres et rendant à l'abbaye de nombreux domaines³⁵. Tout cela montre bien qu'Adalbéron a remplacé au milieu du X^e siècle la domination des Matfrid sur Gorze par celle des Amédée, qui lui étaient complètement dévoués.

Or c'est justement dans ces années 940 que la généalogie des Matfrid connaît un hiatus important. Alors que l'on suit très bien la famille jusqu'au milieu du IX^e siècle, puis au début du XI^e siècle, on perd toute trace des Matfrid à partir des années 940 et jusqu'aux années 1000. De même, vingt ans après la réforme de Moutier-Grandval, la branche cadette des Étichonides, les Liutfrid, disparut également, définitivement cette fois-ci³⁶.

Dans ces deux cas, il est certain que l'on ne peut pas expliquer ces ruptures uniquement par la question de la réforme³⁷, et que des accidents généalogiques durent également rentrer en jeu, mais il paraît néanmoins évident que ces réformes purent avoir des conséquences territoriales qui ont pu, à leur tour, engendrer des répercussions familiales.

En l'absence de listes de biens monastiques pour la fin du X^e siècle, il est compliqué de contrôler l'étendue des restitutions et donc d'affirmer avec certitude que, suite aux réformes, certaines familles ont pu être dépossédées de nombreux biens et voir leurs stratégies territoriales modifiées. Néanmoins, dans certains cas, principalement quand ces réformes ont été utilisées par les Ottoniens pour diminuer le pouvoir de familles comtales, il semble bien que cela ait constitué une vraie rupture.

33 - Michel PARISSSE, « Noblesse et monastères en Lotharingie du IX^e au XI^e siècle », *Monastische Reformen im 9. und 10. Jahrhundert*, 1989, vol. 9, n° 10, p. 179.

34 - Michel MARGUE, « Aspects politiques de la « Réforme » monastique en Lotharingie. Le cas des abbayes de Saint-Maximin de Trèves, de Stavelot-Malmédy et d'Echternach (934-973) », *Revue bénédictine*, 1988, vol. 98, p. 59.

35 - John NIGHTINGALE, « Beyond the narrative sources : Gorze's charters 934-1000 AD », Michel PARISSSE et Otto Gerhard OEXLE (éds.), *L'abbaye de Gorze au X^e siècle*, Nancy, Presses Univ. de Nancy, 1993, p. 99-100.

36 - Christian WILSDORF, « Les Étichonides aux temps carolingiens et ottoniens », *Bulletin philologique et historique*, 1967, p. 27-33.

37 - On ne peut pas suivre Hans Hummer quand il semble résumer la disparition des Liutfrid à une conséquence de la perte de leur monastère : « *The Liutfrids failed to adapt to the loss of an important center of family identity and quickly passed into oblivion* » (Hans HUMMER, « Reform and Lordship in Alsace at the Turn of the Millennium », *op. cit.*, p. 83).

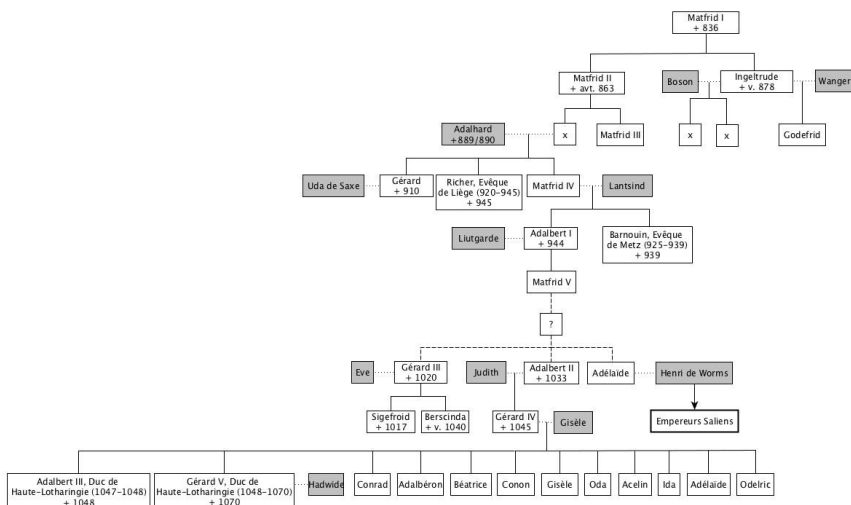


Figure 1 : Généalogie des Matfrid.³⁸

2. D'une rupture à l'autre : pour une nouvelle appréciation des relations entre aristocrates et abbayes.

Il faut cependant nuancer ce constat, en étant bien notamment conscient qu'il existe un biais documentaire, puisque la plupart des sources que l'on utilise pour analyser ces questions ont été rédigées par des clercs grégoriens. Elles surestiment donc le rôle joué par les abbés laïques, puis par les avoués, pour mieux les dénoncer

38 - D'après Emil KRÜGER, *Der Ursprung des Hauses Lothringen-Habsburg: das Haus Metz oder das Geschlecht der Matfridingen*, Vienne, Verlag des Verfassers, 1890, p. 32 ; Eduard HLAWITSCHKA, *Die Anfänge des Hauses Habsburg-Lothringen : genealogische Untersuchungen zur Geschichte Lothringens und des Reiches im 9., 10. und 11. Jahrhundert*, Saarbrücken, Minerva-Verl., 1969, p. 73 ; Michel PARISSÉ, *La noblesse lorraine XI^e - XIII^e s., op. cit.*, p. 841-844 ; Régine LE JAN, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VI^e-X^e siècle): essai d'anthropologie sociale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 544.

et accordent également trop de poids aux ruptures suscitées par les mouvements de réforme, pour mieux les souligner.

2.1. Des liens toujours très forts entre aristocraties laïques et abbayes.

Ce phénomène de rupture est en réalité loin d'aller de soi, et l'on constate, comme l'historiographie l'a souligné de manière très précoce, une transition parfois évidente entre abbatiat laïque et avouerie, et en tout cas une domination non interrompue de plusieurs familles sur différentes abbayes. Ainsi, l'abbaye de Hornbach (actuellement en Rhénanie-Palatinat) était tenue par les Widonides par le biais l'abbatiat laïque au début du X^e siècle³⁹. Une réforme eut lieu avant 950 mais les Saliens, qui sont les descendants des Widonides⁴⁰, continuèrent à dominer *de facto* l'abbaye dans la deuxième moitié du X^e siècle. Ce n'est qu'en 1019 qu'un acte atteste du fait qu'ils possédaient le statut d'avoué, mais toutes les demandes que faisait l'abbaye passaient par eux, ils intercédèrent systématiquement en faveur de l'abbaye auprès du roi, s'attribuaient des domaines de l'abbaye, etc. Bref, s'ils ne possédaient plus le titre d'abbé laïque, ils continuèrent à agir comme tel⁴¹.

De manière plus globale, il faut noter que la perte de l'abbatiat laïque ne fut pas une véritable rupture car il s'agissait en réalité d'un statut instable autour duquel on ne pouvait pas construire de véritables politiques territoriales. En effet, lorsque l'on étudie dans le détail l'abbatiat laïque au début du X^e siècle, on se rend bien compte qu'il s'agissait souvent d'un objet de récompense attribué par les rois aux aristocrates qui les soutenaient. Ainsi, à la fin du IX^e siècle, le roi Zwentibold nomma un de ses fidèles, le comte Hillin, abbé laïque du monastère vosgien de Moyenmoutier, avant que, quinze ans plus tard, Charles le Simple ne le remplace par un de ses soutiens, le comte Ricuin, qu'il nomma également abbé laïque de Saint-Pierre-aux-Nonnains⁴², sachant que l'abbatiat laïque de ce monastère était tenu dans les années 880 par la famille des Matfrid, à qui Zwentibold, suite à leur

39 - Maxime GAILLARD, *D'une réforme à l'autre (816 - 934)*, op. cit., p. 158-159.

40 - Wolfgang METZ, « Miszellen zur Geschichte der Widonen und Salier, vornehmlich in Deutschland », *Historisches Jahrbuch*, 1965, vol. 85, p. 1-27.

41 - Anton DOLL, « Das Pirminkloster Hornbach. Gründung und Verfassungsentwicklung bis Anfang des 12. Jahrhunderts », *Archiv für mittelrheinische Kirchengeschichte*, 1953, vol. 5, p. 129-130.

42 - Pour une analyse détaillée des récompenses attribuées par Charles le Simple au comte Ricuin, voir Tristan MARTINE et Jens SCHNEIDER, « La production d'un espace : débuts lotharingiens et pratiques de la frontière (IX^e-XI^e siècle) », *Revue de géographie historique*, mai 2014, vol. 4.

rébellion, retira en 896, au moins momentanément, tous leurs abbatiats laïques⁴³. Si l'on reprend l'exemple de Gorze, déjà évoqué, tout laisse à penser que les Matfrid n'ont finalement tenu le siège abbatial que de 922 à 933-936, soit pendant une durée finalement assez courte. Qui plus est, cette fonction, en plus d'être instable, n'était pas non plus la charge la plus attractive, puisqu'à cette époque, les vrais enjeux de pouvoir se trouvaient autour des sièges épiscopaux.

De plus, une analyse détaillée des chartes ecclésiastiques montre que les principales familles aristocratiques furent très liées aux monastères, mais pas forcément par le biais de l'abbatiate laïque. D'une part, les familles qui dominèrent l'abbatiate laïque d'une abbaye ne limitèrent pas leur investissement à un seul établissement : les Étichonides étaient abbés laïques de quatre abbayes, nous l'avons dit, tout en jouant simultanément un rôle important dans plusieurs autres monastères, comme Saint-Thomas de Strasbourg ou Lorsch par exemple⁴⁴. D'autre part, et surtout, à aucun moment les abbés laïques n'obtinrent le monopole des relations avec l'établissement qu'ils dominaient. Ainsi, en étudiant le cartulaire de Gorze, John Nightingale a bien montré que même durant la période où les Matfrid étaient abbés laïques de Gorze, la famille qui avait les liens les plus étroits avec Gorze était celle des Bosonides⁴⁵.

Gravite en fait autour des abbayes une multitude de comtes et seigneurs, qui bénéficient de chartes de précaire, c'est-à-dire de donations faites par des laïcs aux abbayes, qui laissent l'usufruit de ces terres aux donateurs, pour deux ou trois générations, et les gratifient souvent d'autres terres en retour, là encore sur plusieurs générations. D'une part cela permet d'obtenir des domaines supplémentaires (d'autant qu'au bout de trois générations, il est fréquent que les héritiers tentent de patrimonialiser ce bien en refusant de le rendre à l'abbaye), tout en gagnant du prestige, d'autre part cela contribue à la protection du patrimoine familial.

En effet, dans le cadre des familles larges de la fin du IX^e et du début du X^e siècle, donner un domaine à une abbaye en précaire permettait d'empêcher les revendications de parents éloignés sur ce bien et de s'assurer que son héritier direct pourra en bénéficier sans que cela ne suscite de conflits. Cet usage était extrêmement important pour les aristocrates, qui furent parfois plus dépendants des abbayes que ces abbayes ne l'étaient envers eux-mêmes⁴⁶. Ces chartes de précaire furent donc des instruments de transferts patrimoniaux très utiles, et, en les étudiant, on peut mettre à jour des réseaux d'interdépendance très forts et

43 - Gordon BLENNMANN, *Die Metzger Benediktinerinnen im Mittelalter: Studien zu den Handlungsspielräumen geistlicher Frauen*, Husum, Matthiesen, 2011, p. 67-68.

44 - Thomas ZOTZ, « König Otto I., Graf Guntram und Breisach », *op. cit.*, p. 71.

45 - John NIGHTINGALE, *Monasteries and patrons in the Gorze reform : Lotharingia c. 850 - 1000*, Oxford [u.a.], Clarendon Press, 2001, p. 39-50.

46 - *Ibid.*, p. 262.

très complexes entre élites locales et abbayes, qui furent conservés par-delà les mouvements de réforme, qui ne constituent donc, là encore, pas une rupture.

2.2. Des pratiques familiales et territoriales en évolution.

On rejoint là la question de l'évolution du modèle familial de l'époque carolingienne à la fin du XI^e siècle. Durant cette période, on passe, comme l'a montré R. Le Jan⁴⁷, d'une parenté cognatique large, avec des familles horizontales dans lesquelles la famille élargie est primordiale, à la généralisation progressive, au cours des X^e et XI^e siècles, d'un nouveau mode de parenté : la parenté agnatique, verticale, patrilinéaire, même s'il faut bien noter que ces deux modèles coexistèrent dans la Lotharingie post-carolingienne.

Ce phénomène est allé de pair avec la transformation des modèles spatiaux, l'évolution vers la primogéniture s'accompagnant d'une tendance grandissante au recentrage des stratégies foncières familiales autour d'un château, qui donne son nom aux familles, comme nous l'avons par exemple vu avec les comtes d'Eguisheim. Il semble que les grands monastères aient alors joué un rôle moins central, puisque les familles nobles commençaient à élaborer de nouvelles stratégies.

On assiste ainsi à une multiplication de petites fondations familiales à partir du dernier tiers du X^e siècle : nous avons déjà relevé les fondations d'Altorf, de Sainte-Croix-en-Plaine, à Woffenheim, et de Hesse par les Étichonides, mais on pourrait également évoquer celle de Sainte-Croix-de-Bouzonville par les Matfrid ou de Saint-Rémy de Lunéville par les Folmar. Avoir sa propre fondation permet d'entretenir la mémoire familiale, ainsi le comte Hugues IV et son épouse Helwige ont été enterrés ensemble dans leur fondation Sainte-Croix-en-Plaine, à Woffenheim⁴⁸, tandis qu'à Hesse, une pierre tombale représente le fondateur⁴⁹ (Eberhard III ou Hugues III *raucus*), tenant dans ses bras une représentation stylisée de l'abbaye⁵⁰. Ces nouvelles fondations, postérieures au mouvement de réforme lotharingienne du milieu du X^e siècle, avaient une fonction symbolique, et religieuse, importante pour les familles aristocratiques, mais elles avaient moins d'importance pour les aspects territoriaux que ce n'était le cas au début du siècle.

47 - Régine LE JAN, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e-X^e siècle): essai d'anthropologie sociale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, 571 p.

48 - René BÖRNERT, *Monastères et prieurés de Bénédictins*, op. cit., p. 526.

49 - Frank LEGL, *Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim*, op. cit., p. 190.

50 - Norbert MÜLLER-DIETRICH, *Die romanische Skulptur in Lothringen*, München [u.a.], 1968, vol.41, p. 171.

La vraie rupture ne se situe donc pas dans les réformes lotharingiennes, mais dans l'évolution des modèles familiaux et spatiaux, dont les mouvements de réforme sont l'un des éléments explicatifs, mais bien d'autres données doivent également être prises en compte pour prendre pleinement en considération ce phénomène complexe.

*

Les réformes monastiques du X^e siècle, qui ont souvent été encouragées et accompagnées par les aristocrates, ne furent pas des « réformes radicales »⁵¹. Elles n'ont, la plupart du temps, pas brisé les liens unissant familles et abbayes. La perte de l'abbatiai laïque a, dans certains cas, été compensée par l'obtention de l'avouerie, mais cette transition d'un statut à l'autre fut tout sauf automatique. Pour autant, cela portait peu à conséquence, puisque l'abbatiai laïque était déjà un statut fragile et éphémère qui permettait rarement aux familles qui l'exerçaient de dominer par ce biais une même abbaye sur plusieurs générations. En revanche, on ne peut que constater de vrais bouleversements quand ces réformes ont été récupérées par le pouvoir politique, épiscopal ou royal. Mais dans ces cas de figure, la réforme a été instrumentalisée et n'a donc pas, en elle-même, suscité de ruptures dans les politiques territoriales.

Un élément extrêmement problématique, et intéressant, sur lequel je suis actuellement en train de travailler dans le cadre de ma thèse en cours de rédaction, est l'articulation entre l'évolution des modèles successoraux et familiaux, d'une part, et ces mouvements de réforme d'autre part. John Nightingale⁵² s'est ainsi demandé si c'était l'évolution des pratiques successorales laïques qui avait provoqué des tensions aux seins des abbayes : les moines, redoutant la diminution du nombre de nouveaux domaines qu'ils pouvaient espérer acquérir par le biais des contrats de précaire, auraient voulu contrôler de manière plus rigoureuse l'usage des anciennes terres qui leur avaient été confiées, ce qui serait à la base des mouvements de réforme. Ou, à l'inverse, seraient-ce les changements induits par les réformes monastiques qui auraient poussé les aristocrates à modifier leurs pratiques d'héritage ? Dans tous les cas, le phénomène fut très probablement dialectique et ce changement ne fut pas brutal.

Enfin, il faut bien évidemment évoquer une autre réforme monastique, elle aussi d'origine lotharingienne, et qui eut des conséquences bien plus importantes :

51 - Florian MAZEL, « Monachisme et aristocratie aux X^e - XI^e siècles : un regard sur l'historiographie récente », *op. cit.*, p. 48.

52 - John NIGHTINGALE, *Monasteries and patrons in the Gorze reform: Lotharingia c. 850 - 1000*, Oxford [u.a.], Clarendon Press, 2001, p. 261.

la réforme grégorienne. Cette réforme, à la fin du XI^e siècle, fut indéniablement une rupture fondamentale, peut-être l'une des principales de l'ensemble de la période médiévale, et eut des conséquences majeures, notamment dans les relations entre les aristocrates et les abbayes, bouleversant, cette fois-ci profondément et brutalement, les politiques territoriales comtales en Lotharingie méridionale.